

Sylvain Reat et Philippe Alves savent allier construction et environnement

Les deux gérants de la société Attitude Bois Création repartent avec le Trophée de l'entreprise décerné dans la catégorie "Construction et environnement".

De fait, Sylvain Reat et Philippe Alves remplissent ces critères, utilisant pour leur production de murs de soutènement en bois des "procédés de fabrication entièrement écologiques". Le bois utilisé est un mélèze récolté dans les Alpes du Sud et qui ne connaît aucun traitement chimique.

Depuis Savines-le-Lac où ils se sont mis à leur compte en 2008, les deux entrepreneurs ont fait et font du chemin, dispensant notamment leur savoir-faire dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Les deux lauréats d'Attitude Bois Création ont reçu leur prix des mains de l'élue Christine Nivou, représentant la Région.